

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

Bibliothèque des Familles.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser cette éducation qui fait l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

TROISIÈME ANNÉE.

Ottawa, JEUDI, 21 Mars 1878.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Liste des Collaborateurs.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélangier, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.) — St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume) rue Cabanais, Paris.
Chouinard, (J. B. R.) Avocat, Québec.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
- De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche.
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Beauharnais.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL.B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O. M. I.,—Ottawa.
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnou, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Guilmet, (Abbé Ed) — Trois-Pistoles.
- Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iboville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), —Québec.
Pallier, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières.

	PAGES.		
Variétés.		Calendrier Historique.	
Causerie sur les Patins et les Patineurs, par L. A. PRUDHOMME.....	133	Mois de Mars (<i>Suite</i>).....	143
Collaboration.		Redaction.	
Célébration du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa (<i>Suite</i>).....	137	Appel aux abonnés retardataires.....	142
Poésie.		Fête St. Patrice, à Ottawa.....	142
Pensées d'un Cultivateur, par L. A. BÉLANGIER.....	139	L'Union St. Joseph.....	142
Musique.		Affaires d'Oka.....	142
Oh ! les Gloutons !—Chansonnette.....	140	Mandement de Mgr. de Rimouski.....	142
		A Propos de l'Exposition de Paris, (Correspondance).....	143
		Faits divers.....	143
		Décision judiciaire concernant les journaux.....	143
		Liste des Agents (3e page du Couvert.)	
		Bulletin des Annonces (4e page du Couvert.)	

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit:

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se
conforment point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$5.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRA-
TEUR du *Foyer Do-
mestique*, à Ottawa,
franc de port.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Variétés.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

CAUSERIE

sur

Les Patins et les Patineurs.

I.



HISTOIRE qui a enregistré
le nom de l'inventeur de
la poudre, de la vapeur
mise au service des loco-
motives et des vaisseaux,
du télégraphe et des mil-
liers de machineries que
perfectionne chaque jour
le génie américain a lais-
sé dans l'oubli le nom de
l'inventeur du Patin.

La postérité ne pourra
pas honorer la mémoire du mortel in-
génieux qui le premier s'élança sur les
eaux glacées, armé du patin, ou pour
mieux se servir du langage des poètes
du Nord, se riva des ailes aux pieds
pour voler sur la glace.

Quoiqu'il en soit, le patinage dans
les pays froids est à l'ordre du jour.

C'est une espèce de chaussure dont
pauvres et riches font usage.

Dans certaines contrées telles que la
Suède et la Norvège, le patin joue un
rôle important dans le commerce, tan-
disque dans les régions plus tempé-
rées, on ne chausse le cothurne d'eau,

pour parler par métaphore, que comme
agrément.

Les enfants des Lapons apprennent
à patiner comme nous apprenons à
marcher. Aussi n'ont-ils point de ri-
vaux pour la rapidité qu'ils déploient
dans leurs courses vagabondes au mi-
lieu de leur terre ingrate et sauvage.

Ils volent plutôt qu'ils ne patinent.
Ce qu'ils obtiennent du patin est
quelque chose de merveilleux et d'in-
croyable. On peut dire sans crainte
d'être contredit qu'ils ont poussé cet
art jusque dans les derniers perfec-
tionnements dont il est susceptible.

Ils l'emportent autant sur les Euro-
péens comme excellents patineurs, que
les Européens leurs sont supérieurs du
côté de la civilisation.

Plantés sur leurs longues sandales
de bois, pendant que le vent soulève la
neige par tourbillons et que d'épais
brouillards aveuglent et déroutent les
voyageurs, les Lapons comme de fiers
coursiers bravent les fureurs de la tem-
pête et d'un pied agile franchissent de
grandes distances avec une vélocité
extraordinaire.

Dans la famille, ils tiennent autant
à leur paire de patins, que les Iroquois
jadis à leur cruel tomahawk.

C'est un meuble considéré comme
faisant partie du ménage et que le père
transmet à ses enfants, à sa mort,
comme un précieux héritage.

Certains marchands ambulants de la
Frise ont aussi recours au patin pour
parcourir les hameaux et distribuer les
effets qu'ils broquentent.

Rien de plus amusant que de voir
ces colporteurs d'un nouveau genre,
couverts d'épaisses fourrures, portant
en équilibre sur leurs épaules les effets
de leur trafic et servant les clients sur
leur passage.

Va sans dire que ce n'est pas un magasin complet dont ils se surchargent ainsi, et que leur assortiment ferait sourire de pitié plus d'un de nos marchands.

A dix ans, un Frison est déjà agile patineur ; à vingt et trente il n'a plus de maîtres. C'est alors qu'il peut parcourir sans fatigue trois lieues dans une heure. Il n'y a point de chevaux de course qui puissent entrer dans l'arène avec eux, pour une courte distance.

Le Dr G. Hartwig dans son ouvrage illustré ayant pour titre : *The Polar and Tropical Worlds*, a consacré quelques lignes au sujet que je traite en ce moment et auquel j'emprunte ce qui suit :

“ Les Lapons, dit-il, voyagent en patin, la plupart du temps, durant l'hiver.

“ L'un de ces patins, ou *skiders* comme ils l'appellent, est aussi long que la personne qui le chausse. L'autre peut avoir un pouce plus court. Leur largeur ne dépasse jamais celle du pied, qui est attaché au milieu de ces immenses sandales avec des lanières en cuir.

“ Leur extrémité relevée en pointe se termine comme le devant d'une traîne sauvage dont d'ailleurs ils affectent la forme.

“ La monture est de sapin et couverte de la peau de renne.”

Avec cet aide, ils volent comme un oiseau sur la neige ; tantôt gravissant les montagnes les plus escarpées, tantôt se précipitant au milieu des vallées et affrontant les avalanches.

Ociur cervis et agente nimbos
Ociur Euro.

Leur rapidité est telle qu'ils chassent ainsi les bêtes féroces avec avantage et que durant leur course effrénée, par les froids les plus rigoureux, ils jettent à bas leurs fourrures, afin d'être plus légers et de respirer plus librement.

On sait que les Lapons sont extrêmement superstitieux. C'est ainsi qu'ils considèrent les loups comme des génies malfaisants et possédés d'un démon. Ils s'imaginent aussi que tout ce qui leur touche est ensorcelé et maudit.

C'est pourquoi ils ne décochent jamais leurs flèches, ni ne tirent sur eux, car ils n'oseraient plus se servir de ces armes de crainte que le sortilège ne vint se communiquer à eux.

Alors pour détruire les loups, qui sont d'ailleurs très nombreux dans leur pays, ils s'assemblent par bandes, montent sur leurs patins, s'élancent à leur poursuite, et les tuent à coups de bâtons ou de perches.

Ils laissent ensuite leurs corps étendus à l'endroit où ils ont tombé et l'horreur qu'ils en éprouvent ne leur permet point d'enlever leur peau. Les Russes, moins scrupuleux, les accompagnent et tirent profit de leur chasses.

En Norvège, les cultivateurs se servent souvent des patins pour parcourir les bois et transporter les provisions des villes à la campagne.

Le gouvernement a cru même devoir former un régiment particulier où soldats et officiers s'exercent à l'envi à cet art, exécutent mille évolutions et manœuvres des plus difficiles, tantôt avançant, tantôt reculant devant l'ennemi, toujours montés sur des patins.

Ce régiment est composé de quatre compagnies et porte un uniforme de couleur vert foncé.

Les patins sont armés de deux morceaux minces et effilés de bois de sapin.

Un fusil léger, suspendu à l'épaule par une courroie, et une épée-poignard sont les seules armes de ce régiment ; mais chaque soldat est en outre muni d'un bâton ferré, long de sept pieds, ressemblant parfaitement au bâton dont on se sert en Suisse pour visiter les glaciers.

C'est à l'aide de ce bâton qu'ils se mettent en mouvement, accélèrent ou ralentissent leur course et se tiennent en équilibre ; lorsqu'ils veulent s'arrêter ils l'enfoncent profondément dans la neige et en faisant face ils s'en servent comme d'un point d'appui.

Nous ne voyons pas pourquoi le ministre de la milice du Canada ne ferait pas un essai de ce genre ? Dans tous les cas je me permets aujourd'hui d'attirer son attention sur ce point, espérant que j'ai du moins le mérite d'être le premier à émettre pareille proposition.

Nous avons déjà eu des régiments en raquette dans le pays, je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas le spectacle d'un autre en patin.

Jusqu'aujourd'hui la raquette en Canada a eu les honneurs de la guerre, au détriment des patins. M'est avis que c'est une injustice criante et qu'une

appréciation plus équitable des derniers, leur vaudrait plus de respect et de considération parmi nos preux militaires.

Nous lisons dans l'histoire du Canada que durant l'hiver de 1689-90, des bandes armées, composées de Canadiens et de Sauvages, firent plusieurs excursions dans la Nouvelle-Angleterre; que D'Aillebout, à la tête d'une troupe de 200 hommes, partit en raquette de Montréal, et après avoir fait plusieurs centaines de milles, incendia le fort de Corlar, situé à 17 milles d'Albany.

Nos ancêtres étaient, à coup sûr, d'infatigables marcheurs que ni les glaces ni les tempêtes de neiges ne pouvaient empêcher de se couvrir de gloire. Qui sait si en Canada, où l'hiver dure plus de cinq mois, le patin n'introduira pas dans la tactique militaire des changements radicaux? Qui sait encore si les Américains, qui jettent toujours un œil de convoitise sur l'Amérique Britannique, n'aviseront point tôt ou tard à ce moyen rapide de transporter leurs armées, si jamais ils envahissaient de nouveau les rivages du St. Laurent?

Québec pris en patins?..... Les mânes de Montgomery en tressailleraient de joie.

II.

Les Allemands n'ont jamais été excellents patineurs. Le choucroute, paraîtrait-il, n'est pas propre à donner de la souplesse aux jambes.

Le Prussien, comme l'Autrichien et le Bavaïois est naturellement lourd et pesant et ne peut guère aspirer à remporter la palme dans un art qui requiert une aussi grande agilité.

Les Français ont reçu plus de dispositions de la nature, mais malheureusement la saison des glaces est très-éphémère dans notre mère-patrie, surtout au midi de la France où la nature se couvre à peine de frimas que les premiers rayons du soleil se hâtent de faire disparaître.

Les élégants de Paris forment chaque année un cercle d'amateurs et retiennent à grands frais les bassins de Versailles.

A chaque soir, lorsque le dernier patineur songe à se retirer et quitte l'étang glacé, on déverse une nappe

d'eau qui recouvre l'ancienne couche de glace et on se congéant lui rend sa transparence et sa consistance virginale.

Mais c'est dans la métropole que l'on retrouve le patin le plus en honneur.

Son apparition est le signal d'un nombre considérable de fêtes charmantes qui se succèdent incessamment jusqu'au printemps. Chaque ville a son *Skating-Rink*, où jeunes et vieux entrent en scène.

Les nobles Lords d'Angleterre ne craignent pas de manquer à leur dignité en se confondant à la foule qui encombre la Serpentine de *Hyde-Park*.

Viennent ensuite les bals masqués auxquels les princes du sang même prennent part.

Pendant que les accords mélodieux de l'orchestre charment les oreilles des milliers de spectateurs qui se pressent dans l'enceinte, les plus illustres patineurs, coiffés des costumes les plus bizarres, exécutent leurs prouesses et font preuve de leur savoir-faire, afin d'exciter l'admiration des spectateurs et surtout des spectatrices, qui jettent fleurs et bouquets aux champions de la soirée.

III.

Qui, en Canada, n'a pas patiné durant sa jeunesse? C'est un plaisir dont tout le monde, un jour ou l'autre, s'est passé la fantaisie.

Le prix modique auquel se vend aujourd'hui une paire de patins la met à la portée de toutes les bourses.

Dès que les premiers vents du nord ont glacé les rives du St. Laurent, on voit des troupes joyeuses d'enfants prendre ses ébats et décrire sur la glace à peine formée, des courbes et des cercles qui renverseraient la science des habiles géométriciens.

La bande folâtre continue ainsi à s'amuser jusqu'à ce que la lassitude alourdisse leurs jambes ou que quelque malencontreux rhumatisme ne fasse ajourner la partie.

Heureux, encore quand le patin n'est point l'occasion de conséquences plus graves et de regrets plus amers. On sait malheureusement que plus d'un jeune imprudent a trouvé son tombeau à l'endroit qu'il avait choisi pour se récréer.

Au risque d'être trop long, je ne

puis passer sous silence la scène tragique que je vais raconter et qui eût lieu à Beauharnois il y a environ 12 à 15 ans.

C'était la veille du jour de l'an, de ce jour que l'enfance voit approcher pleine d'allégresse et de présents.

Charles, comme ses compagnons de collège, avait des étrennes. Son père n'avait pas cru lui offrir un cadeau plus agréable qu'une paire de patins.

Charles était un patineur passionné. Aussi ne put-il résister au désir d'essayer la nouvelle paire qu'il venait de recevoir.

En dépit des instances paternelles il partit donc dans la soirée, pour aller passer joyeusement avec cinq autres camarades quelques heures de la dernière nuit de l'année, sur les flots glacés du St. Laurent.

La nuit était belle, la lune brillante, pas un nuage au firmament, pas un soufite dans l'air. Il semblait que la nature s'était recueillie un moment avant que l'année expirante ne vint faire place à l'année nouvelle.

Ils se mirent à s'en donner à cœur joie. Tout alla bien d'abord. Déjà plusieurs parlaient de se reposer lorsque l'un d'eux proposa d'aller faire un tour au large avant le départ.

Trois d'entr'eux s'avouèrent trop fatigués, les autres acceptèrent. Hélas ! que n'eussent-ils tous gagné la rive.

Ils partirent les uns pour la terre ferme, les autres pour le large. " Nous vous attendrons là, dit l'un d'eux, en désignant de la main un endroit du rivage, mais n'allez pas trop loin, on dit que la glace n'est pas sûre."

A peine quelques minutes s'étaient-elles écoulées qu'ils entendirent trois cris poussés à la fois et appelant au secours.

Se rendre au lieu d'où étaient venus les cris, ne fut pour leurs compagnons que l'affaire d'un instant. Charles et ses deux amis, trompés par une couche de neige tombée la veille, étaient imprudemment tombés dans une mare d'eau. Charles cramponné à un glaçon suppliait le ciel de lui venir en aide. Quant à ses deux compagnons, ils étaient disparus pour toujours sous la glace.

Les trois autres voulurent tenter un effort pour l'arracher à la mort. Mais à peine avaient-ils fait quelques pas pour s'approcher de lui que les craque-

ments de la glace, qui cédait et s'entreouvrait sous leurs pas, les obligèrent à retraire en toute hâte.

Se voyant dans l'impossibilité de lui venir en aide, ils retournèrent immédiatement chez son père pour l'informer de ce qui se passait. Ce dernier accourut aussitôt.

Il serait difficile de décrire la scène navrante et les déchirements du cœur de ce père infortuné, lorsqu'il aperçut son fils dont les forces étaient déjà épuisées, jeter vers lui un regard désespéré. " Mon père ! disait Charles, priez Dieu pour moi ; bénissez-moi ; nous nous reverrons au ciel."

" Ne te décourage pas, Charles, répondit le père, d'une voix émue et mal assurée. Fais un dernier effort,—encore deux minutes et tu es sauvé." Mais, hélas ! le cœur d'un père ne calcule pas le danger.

La glace ne pouvant supporter le corps d'un enfant devait céder encore plus facilement sous celui d'un homme.

Il avait à peine franchi quelques pieds dans la direction de Charles que la glace cédait sous ses pas, et n'eût été la présence de quelques voisins accourus aux cris de détresse que le père eût subi le sort du fils.

Au moment où son père faillissait être la victime de son zèle, les doigts glacés de Charles abandonnaient la frêle planche de salut qui l'avait soutenu jusqu'alors, et il disparaissait sous les eaux avec ses deux autres compagnons.

Le lendemain, trois mères en pleurs prenaient le deuil. Pendant que la gaieté régnait dans toutes les chaumières, à genoux auprès d'un cadavre, elles déplorait la fin tragique d'un patineur imprudent.

Je dirai donc aux patineurs de ne point négliger les conseils de la sagesse, qui enseigne à être prudent en tout et de s'assurer des lieux avant de s'exposer, afin d'éviter de semblables malheurs.

La glace, surtout auprès des rivages, est trouée en un grand nombre d'endroits par les propriétaires riverains qui viennent y puiser de l'eau.

Patinez aussi longtemps qu'il vous semblera bon, jeunes gens, ce plaisir n'a rien que de légitime, mais rappelez-vous ce vieux proverbe plein de vérité, que " la prudence est la mère de la sûreté."

L. A. PRUDHOMME.

Collaboration.

CÉLÉBRATION DU 25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de **Canadien-Français**
d'Ottawa.

(Suite.)

RIVIÈRE-OUELLE, 17 Octobre 1877.

MONSIEUR,

Je regrette infiniment que ma santé ne me permette pas d'aller assister à la grande séance de votre Institut : mais soyez sûr que j'y serai présent, du moins en esprit, et que nul plus que moi n'applaudira à vos efforts pour l'avancement de notre littérature.

H. CASGRAIN.

ARTHABASKAVILLE, 17 Octobre 1877.

CHER MONSIEUR,

Je regrette de ne pouvoir me rendre à votre invitation. Nous sommes ici, comme vous le savez, en pleine lutte électorale. Ayant été nommé officier-rapporteur, je suis dans l'impossibilité de m'absenter, la votation étant le 27.

Les questions qui vont être discutées dans la Convention du 25 sont d'une extrême importance, et tous ceux qui s'occupent de l'avenir de notre littérature ainsi que de notre passé historique ne peuvent qu'applaudir à la noble idée de votre Institut. Je suis de ceux-là, et avant de terminer, je vous exprime encore une fois le regret de ne pouvoir, par mon humble présence, prouver mon attachement à tout ce qui touche à la littérature et tend à lui donner de l'essor.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

M. A. POISSON.

QUÉBEC, 19 Octobre 1877.

MONSIEUR,

Je regrette de ne pouvoir assister à votre Convention littéraire les 24 et 25 du courant ; la Cour d'Echiquier, dont je suis registraire, doit siéger le 24 et les jours suivants.

Agréé, Monsieur et confrère, avec mes meilleurs souhaits de prospérité pour votre Institut et de succès pour votre soirée, l'assurance de mes sentiments d'estime,

Napoléon LEGENDRE.

QUÉBEC, ce 19 Octobre 1877.

CHER MONSIEUR,

J'ai retardé jusqu'à ce jour l'accusé de réception dû à votre gracieuse invitation. J'avais toujours l'espoir de pouvoir me rendre à la Convention des hommes de lettres, et prendre ma part à ses importantes délibérations. Malheureusement, plusieurs des membres de ma famille sont malades en ce moment, et je me trouve dans l'impossibilité de me rendre à Ottawa.

Veuillez vous faire auprès de vos collègues de l'Institut Canadien, l'interprète de mes regrets, et croyez en même temps à l'expression de mes sentiments distingués.

FAUCHER DE SAINT-AURICE.

QUÉBEC, 20 Octobre 1877.

(Traduction.)

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre estimée lettre du 10 courant, annonçant que l'Institut Canadien-Français a l'intention de tenir une Convention et de célébrer le 25^e anniversaire de sa fondation, en même temps que l'inauguration de sa nouvelle salle, les 24 et 25 courant.

Dès que j'eus reçu votre lettre, je convoquai une assemblée spéciale des membres de la Société Littéraire et Historique de Québec, pour leur en donner communication, et j'ai maintenant le plaisir de vous informer qu'il a été décidé à l'unanimité à cette assemblée d'envoyer les messieurs suivants comme délégués à votre Convention :

Le Président, et dans le cas où il ne pourrait s'absenter, l'ex-président, M. J. M. LeMoine et l'un des vice-présidents de la Société.

Je regrette que des raisons d'une nature importante m'empêchent de m'éloigner de Québec en ce moment et d'avoir ainsi l'honneur d'assister à votre réunion.

Je suis heureux de pouvoir vous introduire mes estimables amis, les délégués : M. J. M. LeMoine et le colonel Strange, A. R., 1^{er} vice-président, et je saisis cette occasion pour vous exprimer le profond intérêt que porte cette Société aux travaux de l'Institut Canadien, et l'espoir que les débats de la Convention, sur les matières mentionnées dans votre lettre, auront des résultats pratiques et avantageux.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur.

James STEVENSON,

Président de la Société Littéraire
et Historique.

QUÉBEC, 20 Octobre 1877.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 17 courant, par laquelle vous me conviez à la soirée littéraire et à la Convention qui auront lieu prochainement à Ottawa, sous les auspices de votre Institut, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Permettez, Monsieur, qu'à cette occasion, je vous offre ainsi qu'à vos collègues, mes vives félicitations sur la part si large que vous prenez à la culture des lettres et à l'encouragement des goûts littéraires dans la capitale.

Je regrette que des occupations urgentes me priveront du plaisir de participer à ces belles fêtes de l'intelligence et du progrès.

Vous offrant avec mes meilleurs souhaits mes remerciements sincères, j'ai l'honneur de me souscrire avec haute considération,

Votre obéissant serviteur.

L. J. C. Fiset.

QUÉBEC, 20 Octobre 1877.

MONSIEUR,

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir accepter votre gracieuse invitation d'assister à la Convention qui aura lieu à Ottawa mercredi prochain, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut Canadien-Français.

Toutefois je m'associe de tout cœur à votre œuvre vraiment nationale.

Les questions qui seront soumises à la Convention sont de la plus haute importance, et j'augure de très heureux résultats de la discussion qu'elles provoqueront.

Je vous félicite de la louable initiative que votre Institut vient de prendre et je me réjouis d'avance des bons fruits qu'elle produira.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur.

L. G. DESJARDINS.

MONTRÉAL, 22 Octobre 1877.

MONSIEUR,

Depuis la réception de votre lettre du 17 septembre dernier, j'ai toujours entretenu l'espoir de pouvoir assister à la belle fête littéraire que votre Institut Canadien-Français prépare pour le 24 et le 25 du présent mois. Cet espoir n'existant plus aujourd'hui, je ne puis que vous prier de faire agréer mes bien sincères remerciements à votre comité pour la gracieuse invitation que vous avez eu la bonté de m'adresser.

Je regrette beaucoup ce contre-temps; car, outre la nouveauté de cette fête, outre le plaisir de rencontrer les anciens amis journalistes et autres et de faire la connaissance de nos jeunes littérateurs, les matières dont la Convention doit s'occuper

sont du plus haut intérêt. Vos trois questions sont parfaitement trouvées pour la circonstance, et ce serait une grande jouissance pour moi d'entendre la discussion et de voir les lumières qui seront jetées sur chacune d'elles.

Je compte cependant que cette fête ne sera pas perdue pour moi ni pour le public absent. De nos jours, rien n'échappe à la presse; elle nous donnera bientôt à lire des rapports complets des discours et des discussions qui s'y feront.

Je vous remercie encore une fois de votre invitation; je vous félicite beaucoup de l'heureuse idée que vous avez eue de préparer une pareille fête, et enfin je souhaite qu'elle réussisse au gré de vos vœux.

J'ai bien l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-humble serviteur.

R. BELLEMARE.

SAINT-HYACINTHE, 22 Octobre 1877.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à une assemblée générale des membres du Club Saint-Hyacinthe, les messieurs dont les noms suivent ont été délégués pour représenter le Club à la belle fête de votre Institut:

MM. Louis Delorme, M. P. P., Bachand, M. P. P., Louis Tellier et Boucher de La-Brière.

Tout notre Club, Monsieur, forme des vœux pour que votre fête soit couronnée du succès le plus complet.

J'ai bien l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur.

L. S. ADAM,

Secrétaire du Club de Saint-Hyacinthe.

QUÉBEC, 22 Octobre 1877.

MON CHER MONSIEUR,

Je regrette infiniment que des circonstances incontrôlables me privent du plaisir d'assister à l'inauguration du superbe monument dont l'érection fait tant d'honneur au patriotisme des littérateurs et des citoyens d'Ottawa.

D'abord, la rentrée de nos universitaires ayant été retardée de près de trois semaines à cause de l'épidémie que vous connaissez, il nous faut autant que possible réparer le temps perdu. Ensuite, le mois d'octobre est celui où j'ai le plus d'occupation, n'ayant pas moins de trois leçons à donner par jour. Enfin, au dernier moment on m'appelle en toute hâte pour soins professionnels à un blessé dans une bagarre électorale à Arthabaska.

J'ai donné à M. LeMay le travail que j'ai fait sur le sujet qui m'a été confié par votre comité, et M. LeMay est chargé de le lire, si c'est le désir du Congrès.

Vous souhaitant tous les succès possibles.

Je demeure,
Votre très-dévoué serviteur.

HUBERT LARUE.

QUÉBEC, 23 Octobre 1877.

MON CHER CONFÈRE,

J'ai reçu avec un sentiment de plaisir, mêlé de regret, votre invitation à la Convention littéraire de l'Institut d'Ottawa; je suis empêché d'y aller par des circonstances inévitables.

Je pense que vous avez un bon moyen, sinon le meilleur, de développer notre littérature. Les sociétés littéraires répandent le goût des plaisirs délicats de l'esprit; elles deviennent un lien puissant entre les hommes du monde qui tiennent aux lettres, à leur commerce élevé, et à leur beauté toujours nouvelle.

Parlons bien le français, écrivons-le avec art, fondons des sociétés littéraires et des académies, ranimons notre fierté dans les grandes traditions françaises, et nous n'avons plus rien à craindre, nous sommes sûrs de vivre.

Je regrette donc de ne pouvoir me trouver à Ottawa. J'aurais été flatté de connaître personnellement tant d'hommes de lettres dont j'admire les ouvrages.

Je vous souhaite tout le succès possible.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

EDOUARD HUOT.

MONTRÉAL, 24 Octobre 1877.

MON CHER M. TASSÉ,

J'ai cru jusqu'au dernier moment que je pourrais assister à votre belle fête littéraire: c'est pour cela que je n'ai pas répondu plutôt à l'invitation dont vous m'avez honoré. Je regrette vivement que mes occupations me refusent la jouissance d'aller applaudir de vive voix des œuvres et des entreprises qui témoignent de votre amour des belles choses et du patriotisme le plus ardent et le plus désintéressé.

Je suis vos travaux de loin, mais soyez persuadé que personne plus que moi n'admire le talent et le courage du groupe de littérateurs, qui a su créer et alimenter avec éclat, dans notre capitale fédérale un foyer de nos lettres franco-canadiennes.

Etablis sur la frontière de notre nationalité, vous en gardez les avant-postes; et vous avez su à force de bon goût et de mesure dans vos travaux comme dans vos procédés faire respecter et accepter dans ces régions limitrophes un idiome qu'on n'y balbutiait autre fois qu'avec réserve.— Les pensées et les œuvres sérieuses et dignes parviennent toujours à recevoir l'approbation des gens bien nés à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Trouvez maintenant, dans votre Convention, le moyen de protéger plus efficacement notre littérature naissante et de féconder davantage ses sources les plus généreuses et vous aurez couronné magnifiquement votre œuvre.

Je souhaite ardemment à l'Institut d'Ot-

tawa d'obtenir ce succès, et je regrette de ne pouvoir y participer que par mes vœux. Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

N. BOURASSA.

MONTRÉAL, 23 Octobre 1877.

L'HONORABLE P. J. O. CHAUVEAU,

Patron de la Société Historique de Montréal.

CHER MONSIEUR,

Je suis chargé par la Société Historique de Montréal de vous prier de vouloir bien la représenter à Ottawa, auprès de l'Institut Canadien. Elle espère que vous voudrez bien lui faire cet honneur et exprimer à cette Société vraiment nationale tous les vœux que nous formons pour sa prospérité.

Nous la félicitons sincèrement de son zèle et de son patriotisme et nous espérons que l'exemple qu'elle donne au pays ne manquera pas de porter son fruit.

En même temps, cher Monsieur, je regrette beaucoup que l'absence de nos principaux membres, ou leurs occupations rigoureuses ne nous permettent pas de vous accompagner dans cette circonstance comme nous aurions désiré.

Croyez toujours, cher Monsieur, aux sentiments d'estime et de reconnaissance d'une Société qui a l'honneur de vous compter comme un de ses protecteurs et son patron.

U. A. B. VERREAU,

Président de la S. H. de M.

[Pour le Foyer Domestique.]

PENSÉES D'UN CULTIVATEUR.

(COUPLETS DÉDIÉS A MON FRÈRE EDMOND.)

I.

Entre la vie agreste et celle de la ville
Mon âme n'a jamais hésité dans son cho x.
Me sentant plus heureux dans un modeste asile,
Au château je préfère un chaume dans le bois.

II.

Je préfère à la voie où circule la foule
Un sentier solitaire et perdu sous les pins...
L'horizon, le ruisseau qui dans les aunes coule,
Inspirent à mon cœur mille transports divins.

III.

Est-il ailleurs qu'aux champs, cet air qui nous enivre
Nous donne la santé, seul bonheur ici-bas ?
Est-il ailleurs qu'aux champs, l'homme enchanté de
[vivre,]
Bien que toujours la ronco incommode ses pas ?

J. A. BÉLANGER.

Ottawa, 4 mars 1878.

OH ! LES GLOUTONS.

CHANSONNETTE.

Paroles de *E. LAUREYS.*

Musique de *CH. MIRY.*

PIANO.

C'est ma pou - le fa - vo - ri - te Qui m'a -
FIN.

mè - ne ses pous - sins ; Il faut con - ten - ter bien vi - te Ces nom -

breux pe-tits lu - tins, Dé - ja mes gail-lards pi - co-rent ! Ils ra -

va-gent, ils dé - vo - rent! Pour ces glou-tons Tous ces dé - bris sont

bons! Oh! les vi - lains glou-tons, les vi - lains glou - tons!

II.

Tout beau, poulets et poulettes,
 Vous comptez à peine un jour,
 Et de vos voix aigrettes
 Vous troublez la basse cour!
 Ce serait fort peu de chose;
 Mais vous voulez triple dose.
 Pour ces gloutons, etc.

III.

Ca, voyons, petite mère,
 Fais comprendre à tes enfants
 Par un coup de bec sévère,
 Qu'on déteste les gourmands.
 Entends-tu comme ils criaillent?
 Ne vois-tu pas qu'ils bataillent?
 Pour ces gloutons, etc.

IV.

On doit corriger l'enfance
 Et combattre ses travers...
 Sous un excès d'indulgence
 Croissent les instincts pervers.
 Passe encore que cet âge
 Soit pétulant et volage.
 Pour ces gloutons, etc.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 21 Mars 1878.

Aux Retardataires.

Nous prions nos abonnés retardataires à penser à nous, en nous adressant le prix de leur abonnement pour les années 1876 et 1877.

Quant à ceux qui ont l'habitude de payer d'avance, accomplissant par là nos conditions, nous les invitons à nous aider, comme par le passé, en nous adressant de suite le prix de l'abonnement pour cette troisième année, car nous sommes dans un pressant besoin de fonds pour faire face à nos engagements.

Fête St. Patrice.

Nos concitoyens d'origine Irlandaise ont célébré, lundi, leur fête nationale avec assez d'éclat. Il y eut messe et procession, et grands concerts, le soir, en deux endroits de la cité.

Société St. Joseph.

Les membres de la Société St. Joseph d'Ottawa ont témoigné, comme d'ordinaire, leur amour envers le Père adoptif du divin Sauveur, en célébrant avec pompe la fête de leur Patron, qui est aussi le patron du pays.

Après la messe, où il y eût communion générale, les membres se formèrent en procession, afin de donner plus d'éclat à la fête.

Affaires d'Oka.

D'après le *Star*, de Montréal, le gouvernement fédéral est intervenu pour mettre fin aux difficultés qui existaient entre les Indiens d'Oka et le Séminaire de Montréal. Le gouvernement ferait aux Indiens un octroi de terre aux îles Manitoulines, sur le lac Huron, pendant que, de son côté, le Séminaire de Montréal paierait, pour toutes réclamations, \$20,000 aux Indiens d'Oka.

MANDEMENT

POUR ANNONCER LA MORT DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX, ET POUR PRESCRIRE DES PRIÈRES A L'OCCASION DE LA VACANCE DU ST. SIÈGE.

JEAN LANGÉVIN,

Par la grâce de Dieu et du St. Siège Apostolique, Evêque de St. Germain de Rimouski.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse,

SALUT ET BÉNÉDICTION EN N. S.

La nouvelle la plus affligeante vient de nous être annoncée par le télégraphe, Nos Chers Frères, et confirmée par notre vénérable Métropolitain. Dans les impénétrables décrets de sa sagesse, le Seigneur vient de rappeler à lui son Vicaire sur la terre. Notre Saint Père le Pape PIE IX n'est plus ! C'est jeudi le 7 de ce mois que Dieu a frappé ce coup terrible, qui va avoir un si douloureux retentissement dans le monde entier.

Pie IX n'a pas seulement été un grand, un saint Pape : son long pontificat a été marqué par une suite d'événements les plus mémorables dans l'histoire de l'Eglise. Quand il n'y aurait pour illustrer son règne que la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et celle de l'Infaillibilité du Pontife Romain au Concile du Vatican, ainsi que la publication du *Syllabus*, c'en serait déjà assez pour rendre son nom immortel. Mais, Nos Chers Frères, combien d'autres actes, tous plus importants les uns que les autres, accomplis dans l'intervalle des trente-deux dernières années : Et c'est dans la captivité, c'est au milieu des épreuves d'un martyre prolongé, qu'il a fini ses jours sur cette terre d'exil !

Dans ces pénibles conjonctures un double devoir nous incombe, à nous ses enfants, qu'il laisse orphelins : prier pour lui et pour la Sainte Eglise.

Ah ! sans doute, Nos Chers Frères, si nous n'écoutions que le sentiment de nos cœurs et la conviction de nos esprits, nous serions bien plutôt portés à invoquer Pie IX auprès de Dieu qu'à implorer la miséricorde divine pour le repos de son âme. Mais les jugements du Seigneur sont bien différents des jugements des hommes : il voit des

taches dans ses Anges mêmes. Efforçons-nous donc de hâter pour cette âme sainte l'entrée dans la gloire céleste par nos supplications et nos bonnes œuvres. C'est là un devoir de piété filiale et de reconnaissance. Car, Nos Chers Frères, nous ne devons pas l'oublier : notre diocèse a été érigé par cet illustre Pontife; il l'a béni bien des fois, il l'a comblé de faveurs spirituelles. Souvenons-nous donc de lui en cette heure où la main de la mort l'a frappé.

Pensons aussi aux besoins présents de l'Eglise Catholique, de cette Eglise que Pie IX a tant aimée, pour laquelle il a tant travaillé et tant souffert, à laquelle il a donné sa dernière pensée, sa dernière parole. Demandons à Jésus-Christ, son chef invisible, qu'il lui accorde un Pontife selon son cœur, digne de succéder à celui que nous pleurons à si juste titre; qu'il la protège au milieu des dangers; qu'il dispose tous les événements de manière à assurer une entière liberté aux délibérations du Conclave et à l'élection du nouveau Pape; qu'il la préserve surtout des divisions et des schismes qui l'ont trop souvent affligée dans les siècles passés.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1o. Jeudi prochain, le 14 de ce mois, Nous chanterons dans notre Cathédrale un service solennel pour le repos de l'âme de Notre Saint Père le Pape Pie IX.

2o. Nous recommandons à tous les Curés du diocèse d'en chanter un au plus tôt dans chaque paroisse et mission, et d'engager les fidèles à communier en grand nombre à la même intention.

3o. Pendant la vacance du St. Siège, les prêtres omettront à la messe le nom du Pape au Canon, ainsi que l'oraison que Nous avons prescrite.

4o. Cette oraison sera remplacée par celle qui se trouve au Missel *Pro eligendo Summo Pontifice*, qu'ils réciteront suivant les rubriques jusqu'à ce que la nouvelle de l'élection du nouveau Pape nous soit parvenue.

5o. Ils continueront à dire après la messe les prières ordinaires pour l'Eglise, en y ajoutant l'oraison du St. Esprit, précédée du verset : *Emille*.

6o. Nous exhortons les fidèles de

notre diocèse à réciter le chapelet en famille tous les soirs, d'ici à un mois, pour le repos de l'âme de Pie IX et pour les besoins de la Sainte Eglise.

Sera le présent Mandement lu au prône le premier dimanche après sa réception partout où se fait l'office public, et en Chapitre dans les Communautés Religieuses.

Donné à St. Germain de Rimouski, en notre demeure épiscopale, ce 9e. jour de février 1878, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre sous-secrétaire

† JEAN, Ev. DE ST. G. DE RIMOUSKI,

Par Monseigneur,

LS. ONÉS. TREMBLAY, S. D.

Sous-Secrétaire

Calendrier Historique.

Mans (Suite).

- 15—Vendredi—St. Nicechore.— Ouverture du 1er Parlement de Manitoba, en 1871.
- 16—Samedi—St. Cyrinaque.—Arrestation de M. Taschereau, à Québec, en 1810.
- 17—Dimanche—St. Patrice.— Les Anglais évacuent Boston, en 1776.
- 18—Lundi—St. Gabriel.—Pose de la 1ère pierre de la salle St. Patrice, à Montréal, (Place Victoria) en 1867.
- 19—Mardi—St. Joseph.— Consécration de Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, en 1871.
- 20—Mercredi—St. Anatole.—Les Juges exclus de la Chambre d'Assemblée du Canada, en 1811.
- 21—Jeudi—St. Benoît.—Mariage de la princesse Louise au marquis de Lorne, en 1871.
- 22—Vendredi—Férie.—Les Récollets s'embarquent pour le Canada, en 1615.
- 23—Samedi—St. Pymène.—Révolution de la Grèce, en 1821.
- 24—Dimanche—St. Ludger.—La Savoie annexée à la France, en 1860.
- 25—Lundi—Annonciation.—Incendie du Grand Séminaire de Québec, en 1865.
- 26—Mardi—St. Alexandre.—Etablissement du Séminaire de Québec, en 1663.
- 27—Mercredi—St. Prisque.—Suspension de l'Acte Constitutionnel du Bas-Canada, en 1838.
- 28—Jeudi—Férie.—L'Angleterre remet le Canada à la France, en 1632.
- 29—Vendredi—St. Jonas.—Fondation du Couvent de la Providence à Montréal, par Mme. Vve. Emélie Gamelin, en 1844.
- 30—Samedi—St. Zozime.—Mort de la Supérieure des Sœurs de la Miséricorde, à Montréal, en 1877.
- 31—Dimanche—St. Amos.—Mort de François 1er, roi de France, en 1547; mort de Bethoven, en 1827.

Correspondance.

A propos de l'Exposition.

(DE MOI-MÊME).

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

M. Poirier remplit trois longues colonnes de votre journal pour ne faire qu'un exposé de mon individualité, évitant, ou à peu près, le sujet principal de ma critique.

Il vous informe, très-gracieusement, que je suis gras, spirituel et délicat, lorsque je me sers de ses propres expressions, calembouriste de fort calibre en sa présence, il se croit capable d'en juger !! En un mot il vous dit qu'à ce portrait vous aurez tout le Docteur F. X. Valade ; qu'aurais-je à ajouter à ce tableau ? Tirer l'échelle, n'est-ce pas ? C'est ce que je fais.

Pourtant, il m'a été si agréable d'apprendre de la part de M. Poirier que je n'avais qu'un défaut : *le luxe effréné de la table*, il a touché si juste que je ne puis qu'en apprécier la véracité. Oui, Monsieur Poirier, j'aime tant ma patrie que j'adore le veau !

Je ne suivrai donc pas M. Poirier sur le terrain de la personnalité, car, parler de lui ! En vérité je n'aurais que des compliments à faire de sa haute intelligence, de ses profondes connaissances bibliques, de son amabilité, de ses bonnes manières, et pour comble, je pourrais ajouter qu'il est un écrivain *parfé* ; mais il est si bon, si affable, si généreux, si gracieux, si sympathique, si érudit, si éloquent, et avec cela si naïf, si ingénu, si inoffensif, si humble, que j'o craindrais de blesser sa modestie.

Je demeure, Monsieur le Rédacteur,
Votre dévoué

Dr. F. X. VALADE.

Faits Divers.

Un des premiers actes du nouveau Pape a été de faire adresser à l'évêque exilé de Genève, Mgr. Mermillod, la dépêche suivante : "Le pape Léon XIII vous bénit de toute son affection, vous, exilé pour Jésus-Christ, votre clergé et le peuple fidèle."

—Le vénérable M. Baillargé, du Séminaire de Québec, est entré dans sa 81e année.

—Le Rév. Père Bernard vient de quitter Saint-Sauveur, pour aller à Boston, présider à la fondation d'un nouveau collège, sous la direction de son Ordre.

—Le *News* de Sherbrooke, dit que le Juge Doherty a décidé que les meubles exempts de la saisie par la loi ne peuvent être gardés pour le loyer. L'opinion populaire jusqu'ici, a été qu'aucune exemption n'était valide contre la réclamation du propriétaire.

—Un rapport soumis à la Chambre des Communes par le ministère de la milice, mentionne les noms des miliciens de 1812 et de 1813 qui sont morts entre le 1er mars 1876 et le 1er janvier 1878 :

En 1876-77, il en est mort 243, et en 1877-78, le nombre des décès parmi ces vétérans a été de 193.

—Les recettes du Grand-Tronc pour la semaine finissant le 9 courant, s'élèvent au montant de \$180,015, étant une augmentation de \$19,275 sur la semaine correspondante de l'année dernière.

Décision judiciaire concernant les journaux.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'une autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les ar-rérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour l'abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Agents du Foyer Domestique.

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Aimé Dion
Arthabaska(sta.).....	Louis Foisy
Ancienne-Lorette.....	George Dufresne
Aston Station.....	A. Ouellet
Aylmer.....	J. L. Dumouchelle
Baie St. Paul.....	O. A. Clément
Becancour.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	E. R. Demers
Beauharnois.....	L. H. Painchaud
Beaumont.....	G. H. Couture
Beauport.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut).....	R. E. Pelland
Bienville.....	Paschal Morin
Boucherville.....	L. Normandin
Broughton-Est.....	Louis Beaudoin
Buckingham.....	Thos. Déclène, Inst.
Cacouna.....	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin).....	W. Vallée
ChAMPLAIN.....	Nap. Hardy, M. de P.
Canrobert.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Théséphore Roy
Cap Rosier.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Ferrier Chartier
Côteau du Lac.....	J. H. Rondeau
Côteau Landing.....	L. A. Gladu, Notaire.
Deschambault.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	F. Préfontaine
Écureuils.....	P. Pagé, M. de P.
Gentilly.....	S. Brunelle
Granby.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Jules Martin
Grand Pabos.....	Thos. Soucy
Hâvre-aux-Maisons.....	I. Mad. P. L. Joncas
Hebertville.....	N. P. Gagné
Hull.....	M. S. Dumontier
Hochelaga.....	Dr. F. A. Mousseau, MD
Iberville et St. Jean.....	Jean Bourguignon
Isle Perrot.....	M. S. Jobin
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	L. C. Bégin
Lachine.....	Fabien Caisse
La Patrie.....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Julien Brosseau
La Présentation.....	Alexis Millet
L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	J. Z. Martel
Lawrenceville.....	A. C. Tétu
Lauzon [Village].....	P. A. Bourget
Longueuil.....	F. X. Valade
Mascouche.....	J. O. Lamarche
Malbaie.....	Elie Auger, N. P.
Matane.....	T. P. Paradis
Mentmagny.....	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Charles Major
Maria.....	F. S. Cyr
Montréal [Cité].....	Ignace C. St. Anour
N.-D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac.....	Cœur. Joseph Parant
N.-D. du Lac.....	St. J. Israël Dumais, N. P.
Picopolis.....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire.....	Dr. F. E. Valois, M.D.
Pointe aux Tremblans.....	N. Blais
Pointe du Lac.....	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité].....	J. O. Filteau
Rigaud.....	J. Charlebois
Rimouski.....	Alphonse Couillard
Rivière aux Renards.....	D. V. Pelletier
Rivière-du-Loup.....	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp
Sault Ste. Marie.....	Jos. Cazeau
Sherbrooke.....	C. Gélinas
Somerset.....	H. Jutras
Sorel.....	J. O. Weillbrenner
Stanford.....	Messire . ME Janelle
Stockwell.....	M. Patenaude
Ste Adèle.....	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Laz. Boulanger

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Ste Agathe.....	A. Marié
St. Aimé.....	P. Gélinas
St. Ambroise.....	Ol. Vigneault
St. Anselme.....	P. Fortier
St. Antoine.....	L. J. Cartier
St. Arsène.....	Elie Martin
St. Augustin.....	M. C. East
St. Alban.....	Sifroid Leclerc
St. Alexis.....	Dlle. Mathilde Omon
St. Albert.....	Prud. Lainesse
St. Anicet.....	S. F. Bourgeault
Ste Anne.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra.....	J. J. Marcotte
Ste. Anne.....	Isaël Dufresne, Inst.
St. Alexandre.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Prosper Paradis, March.
Ste Brigitte.....	M. Houde, M. de P.
St. Casimir.....	F. X. Gingras.
St. Césaire.....	J. E. Bourbourg
Ste Claire.....	J. E. LeRoy
St. Cyrille.....	J. B. Cloutier
St. Camille.....	G. Crépeau
St. Charles.....	Joseph Montminy
Ste Clothilde.....	Camille Gélinas
St. Constant.....	Alphonse Lanctôt
Ste Croix.....	J. Hamel
St. Denis.....	A. Dupuis
St. Esprit.....	Chas. Dalpé
St. Edouard.....	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	J. Courtemanche
St. Eustache.....	Daniel Ethier
St. Fabien.....	V. Roy
Ste Famille.....	Alph. Drouin
Ste Foye.....	Félix Belleau
St. Flavie, [Stat.].....	Ant. Bérubé
St. François du Lac.....	R. Robillard
St. Frédéric.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Joseph Fournier
St. George.....	F. X. Roy
Ste. Geneviève.....	D. Lacourcier
St. Germain.....	Mad. Ve. E. B. Paré
St. Gervais.....	Ferdinand Aubé
St. Guillaume.....	H. Mercier
Ste Hénédiène.....	Jos. Mercier
Ste. Hélène.....	B. Michaud
St. Henri.....	Gilbert Roy
St. Hermas.....	Benj. Beauchamp,
St. Honoré.....	Pierre Boucher
St. Hilaire [Villag.].....	Arthur Goulet
St. Hugues.....	E. Lafontaine
St. Hyacinthe.....	J. de Labroq.-Taché
St. Isidore.....	F. T. Langevin
St. Jacques.....	J. E. Ecrement
St. Jacques le Min.....	J. O. Poirier
St. Janvier.....	D. Desrochers
St. Jean.....	Jean Bourguignon
St. Jean-Baptiste.....	L. G. E. Goulet, M. P.
St. Jean [I. O.].....	F. Turcotte
St. Jean-Port-Joli.....	Dlle. M. Fournier
St. Jérôme.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	J. A. Raizenne
St. Joseph.....	Dlle. Anaïs Arcan
St. Joseph.....	T. Samson
St. Lambert.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Dr. J. LeCavalier, M.D.
St. Léon.....	S. Lesage
St. Lin.....	Charlemagne Laurier
St. L. de Gonzague.....	D. Vachon
St. Michel.....	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St. Malo.....	Moïse Roy
Ste Marguerite.....	C. C. Lajeunesse
Ste. Marie du Monoir.....	Vildac Langevin
St. Mathieu.....	Théophile Lévêque
St. Maurice.....	P. M. Pacaud
St. Maurice.....	G. E. Bistodeau
St. Michel.....	Dr. E. S. Belleau, M.D.
St. Moïse.....	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert.....	G. E. Bistodeau
St. Placide.....	B. J. Bertrand
St. Pie.....	M. D. Meunier

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St Pierre les Becs.....	Ths. Philips
St Pierre.....	Mad. Ve. S. Bacon
St. Raphael.....	P. C. A. Fournier
St. R. des Aulnais.....	George Gagnon
St. Roch.....	J. B. Paquet
St. Romuald.....	Damasse Roberte
St. Sébastien.....	J. F. Godreau, N. P.
St. Simon.....	Dlle. S. Bernier
St. Stanislas.....	Léon Perrault
St. Sulpice.....	J. Royal
St. Tite.....	J. N. Buist
Ste. Thérèse de Blainville.....	Aug. Séguin.
St. Thomas Pierv.....	H. Pitt
St. Valérien.....	P. S. Grandpré
St. Vincent de P.....	Joseph Paré
St. Valier.....	Frs. Bélanger
Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger,
Tessierville.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Onésime Landry
Valletort.....	Louis Paradis, jr.
Yamachiche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Ls. Triggrane

ONTARIO.

Pembroke..... Dr. J. A. Desloges
Sandwich..... Alb. Bondy, Ins
St. Eugène.....

MANITOBA.

Winnipeg..... J. P. M. Lecour,

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Boucctouche..... G. A. Girouard
Caraquette..... Théot. Blanchard
Caron Brook..... Théodore Pelletier
Edmundston..... Geo. A. Bois, M. de P.
Memramcook..... A. M. Vienneau
Petit Rocher..... O. Turgeon, March.
Shédiac..... Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare..... Dr. A. P. Landry, M.D
Cité d'Halifax.....
D'Écousse..... R. Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay..... I. O. Arsenaull, M. P. P.

ÉTATS-UNIS.

Aurora..... Louis Raymond
Concord..... Chs. Pélissier
Chicago.....
Chippewa Falls..... Ludger Gaudet
Danielsonville..... L. J. Tétrault
Detroit..... E. Racicot
Fall River..... Nap. Milotte
Fond du Lac..... Nicolas Lamouche
Grosvenordale..... F. B. Lafrenière
Marquette..... Rev. M. H. P. Rousseau
Northampton..... A. Ménard
Nashua..... Joseph Landry
Springfield..... W. Proulx
St. Albans..... Dr. G. Thibault, M.D.
St. Louis..... Md. A. Boislinière.
Vermillionville.....
Woonsoket.....
Worcester.....
Ware..... A. E. Dansereau

FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris

BULLETIN DES ANNONCES.

«Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

LE PAPE LÉON XIII

Elu par le Conclave comme le digne successeur de Pie IX.

Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacré Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regretté Pie IX, que le Cardinal Pecci.

Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public, nous nous sommes procuré un

SUPERBE PORTRAIT

DE

Notre St. Père Léon XIII

Grandeur 12 x 14, copies duquel nous nous proposons d'offrir en vente presque au prix coûtant. Toutes les familles devraient l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition, pour 25 cents chaque, ou 3 gravures à une seule adresse pour 50 cents.

GARRETT & MITCHELL,

Editeurs, Cincinnati, O.

HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS CHARITABLES

DU

CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1ère Livraison est maintenant en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à

STANISLAS DRAPEAU.

CHANTS D'ÉGLISE.

Un *Sanctus*, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du *Foyer Domestique*.

AUSSI

Prosternez-vous! Cantique pour l'Élévation.—Grand Chœur avec Duo.

PRIX;—50 Cents pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.

Nouvel Etablissement D'ÉPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL

Coins des rues Cathcart et Dalhousie

OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un MAGASIN D'ÉPICERIES qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

Eaux de Vie de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,

Old Tom Gin,

Wisky Ecossais,

Champagne Mousseux, par chopine et demi gallon,

Curaçao,

etc., etc.

AUSSI

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

A. DeGUISE.

Ottawa. Février 1878.

Ed. PHILBERT, AVOCAT,

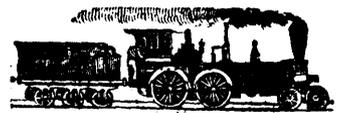
Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.]]

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M



Nouvelle Route Pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COURTE

PAR LE

**Chemin de Fer Montréal
Ottawa et Occidental.**

Le et après JEUDI, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit :

MIXTE EXPRESS
Pour Hull et les Stations
intermédiaires 7.00 a.m. 4.50 p.m.
St. Jérôme 4.00 p.m.

DE RETOUR.

Laisse Hull 6.30 a.m. 4.00 p.m.
Laisse St. Jérôme 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD.
Gérant.

F. Martineau,

PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

**d'Huiles,
Peintures,
et vitres,**

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1878.

J. B. MAJOR,

AVOCAT,
PAPINEAUVILLE, P.Q.

IMPRIMERIE

DU

Foyer Domestique.

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.